

21

SION21

Mai 2024

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SION

**Le Plan climat de
Sion et région**

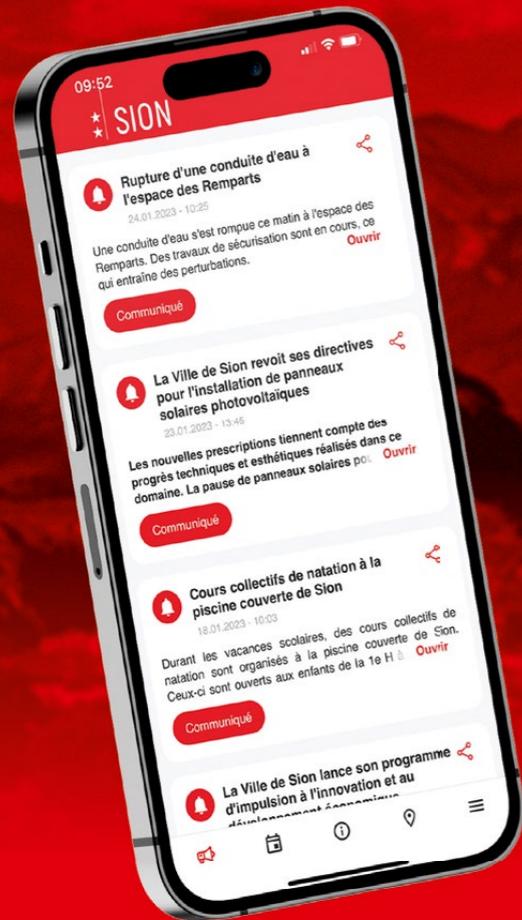
**Pont-de-la-Morge,
au carrefour des influences**

**La police régionale s'installe près de la gare
Karl Osen, la passion donne des ailes
Sion repense sa politique culturelle**



SION VOUS INFORME

Gardons le contact !



Toute l'actualité sédunoise sur votre smartphone

Téléchargez notre application Ville de Sion. Disponible gratuitement sur l'App Store d'Apple et le Play Store d'Android.



Téléchargez-la en scannant ce QR code.

Suivez-nous !

Suivez notre page Sioncapitale, sur Instagram, Facebook et LinkedIn.



Guichet virtuel

Pour toutes vos démarches en ligne, pensez au guichet virtuel, à votre disposition 24h sur 24 sur sion.ch/guichetvirtuel



6-15



17



32

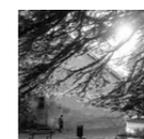
Impressum

Rédaction : François Praz, Judith Mayencourt
Design : Octane communication
Contact : Ville de Sion, rue du Grand-Pont 12, case postale 2272,
1950 Sion 2 – Tél. : 027 324 11 23 – Email : info@sion.ch

Imprimé par Imprimerie VB sur Image Impact, certifié FSC C004846.



Couverture
© Lindaphoto.ch



Dernière page
© Claude Coeudevez

SOMMAIRE

- 4 Brèves
- 5 Éditorial
- 6 **Le dossier**
Le Plan climat de Sion et région : une stratégie globale face aux changements climatiques
- 16 **Sécurité**
Douze structures d'accueil en cas d'urgence
- 17 **Sécurité**
La police régionale s'installe près de la gare
- 18 **Nature en ville**
Les nouveaux atours de la rue des Aubépines
- 20 **D'ici et d'ailleurs**
Karl Osen, la passion donne des ailes
- 22 **Quartier libre**
Pont-de-la-Morge au carrefour des influences
- 26 **Communautés**
Redida, une source de cohésion
- 28 **Patrimoine**
Les mille vies de l'ancien Hôpital bourgeoisial
- 30 Agenda
- 32 **Sport**
La lutte junior au format national
- 33 **Culture**
Sion repense sa politique culturelle
- 34 **Sion surprenant**

BRÈVES

DUO DE DIRECTION POUR LA SALLE NODA

La nouvelle salle de concert et congrès a un nom : Noda, qu'elle doit à sa situation géographique particulière au carrefour de la ville actuelle et de celle de demain. Le pilotage de cette nouvelle institution a été confié à un duo de direction. La Tessinoise Giada Marsadri, musicologue, journaliste et organisatrice de concerts, en assurera la direction artistique. Le Valaisan Jean-Pierre Pralong, bien connu pour sa large expérience dans le développement de nouveaux produits culturels, assurera la direction administrative et commerciale de Noda. La mise en fonction de la salle et la première saison culturelle sont agendées en septembre 2025.



© Sedrik Nemeth

LE CMS CHERCHE DES BÉNÉVOLES

«Sortez de votre coquille, bénévoliez!». C'est le joli slogan du Service des Repas-Transports du CMS du site de Sion qui recherche des bénévoles. Les activités proposées sont multiples : livraison de repas à domicile, transport de personnes, visites à domicile ou tout autre projet en lien avec le maintien à domicile. Chacun peut œuvrer selon ses disponibilités. Toutes les semaines ou quelques heures par mois, cela peut suffire à aider une personne dans le besoin. À noter qu'un véhicule est nécessaire pour les activités de transport ou livraison. Le CMS offre un encadrement et une écoute dans un cadre convivial, et un défraiement pour les kilomètres parcourus. Les personnes intéressées peuvent prendre contact au 027 563 52 10 ou par mail à l'adresse sion.repas-transports@cms-smz.ch



NOUVEAU VISAGE À LA CHANCELLERIE MUNICIPALE

La Ville de Sion a un nouveau secrétaire municipal. Depuis le 1^{er} avril, l'avocat sédunois Frédéric Delessert a remplacé Philippe Ducrey, qui a pris sa retraite.

ENFIN JE VOTE!

Voter est un des fondements de la vie citoyenne. Mais comprendre ce processus et y participer ne va pas forcément de soi. Le projet «Enfin, je vote!» s'efforce de combler ce besoin, avec des soirées de formation gratuites et ouvertes à toutes et tous. Ce projet s'adresse en priorité aux personnes migrantes en cours de naturalisation ou naturalisées mais aussi aux jeunes promus et à celles et ceux qui souhaitent acquérir les outils qui leur permettent de participer à la vie citoyenne. La prochaine soirée se tiendra le 11 juin 2024. Un formulaire d'inscription est en ligne sur le site de la Ville, sion.ch.



NOUVELLE CHEFFE DE SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Responsable du service de prévoyance sociale et santé de la Ville de Martigny, Céline Roduit Arletta remplacera Yann Roduit à la tête du service des affaires sociales. Elle entrera en fonction le 1^{er} juillet.

SION DANS LA POCHE

L'actualité sédunoise depuis son smartphone? Rien de plus facile. Il vous suffit de télécharger l'application Ville de Sion, disponible gratuitement sur Apple Store et Android. Depuis le début de l'année, la Ville de Sion est également présente sur les réseaux sociaux, avec la page Sion Capitale, sur Facebook, Instagram et LinkedIn.

PRIX JEUNESSE ET COUP DE CŒUR

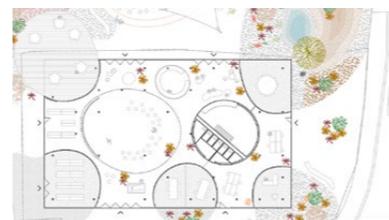
Avec ses prix Jeunesse et Coup de cœur, la Ville de Sion soutient les associations qui proposent des activités extra-scolaires favorisant l'épanouissement des enfants et des jeunes. Cette année, c'est l'association Casus qui se voit ainsi récompensée. Elle regroupe les pratiquants de street workout, nouveau sport urbain très en vogue, et a collaboré à la mise en place d'un premier parcours sur le site de l'Ancien Stand. L'association valaisanne AVAH se voit décerner le prix Coup de cœur. On lui doit la création d'une charte pour lutter contre le harcèlement en milieu festif.

ON RANGE LES TROTTINETTES

Utilisées essentiellement à des fins récréatives, les trottinettes électriques en libre-service n'ont pas complètement convaincu. Après un essai d'une année, la Ville de Sion a décidé de mettre fin à l'expérience. Début juillet, ces engins seront donc retirés des stations Velospot. En revanche, on pourra toujours continuer à emprunter des vélos et des vélos électriques.

UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LE RLC

En 2026, le centre RLC quittera son emplacement actuel sur les hauts de la ville pour un nouveau bâtiment à construire sur le site du Cours Roger-Bonvin. À l'issue du concours lancé auprès de 7 bureaux d'architectes sédunois, le jury a désigné à l'unanimité le projet NIWA, du bureau R2A architectes. Il s'agit d'un pavillon d'un seul niveau, avec une partie administrative du côté Est, et le centre de loisirs côté Nord, ouvrant sur le Cours Roger-Bonvin. Le futur bâtiment propose des locaux ouverts et interactifs, à même d'accueillir les différents besoins des utilisateurs.



© R2A architectes

ÉDITO



Quel temps magnifique aujourd'hui! Combien de conversations débutent par cette remarque anodine. Que l'on soit citadin ou paysan, le climat est au cœur de nos vies. Nous organisons notre quotidien et nos loisirs en fonction de la météo. Et face au changement climatique, nous regardons le ciel avec, de plus en plus souvent, une certaine inquiétude. Les pluies se transforment en inondations et ravines, le soleil persistant provoque la sécheresse.

Au cœur des Alpes, Sion n'est pas épargnée et doit apprendre à gérer cette évolution. C'est pourquoi la Ville s'est dotée d'un Plan climat conçu et déployé à l'échelle régionale, avec l'appui de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM). Ses domaines d'application sont multiples et traversent quasi tous les champs de l'action politique : aménagement du territoire, mobilité, biodiversité et préservation des ressources naturelles, eau, énergie, économie durable, sécurité publique.

L'information et la sensibilisation du public est une part essentielle de cette démarche lancée l'an dernier.

Le dossier de ce numéro y est donc consacré. Vous le verrez, de nombreuses actions ont déjà été initiées – je pense notamment au programme ACCLIMATATION, lancé comme un projet pilote il y a quelques années et dont les principes sont aujourd'hui intégrés à tous les nouveaux projets d'aménagement urbain. La réhabilitation de la rue des Aubépines et de son parc public en est un magnifique exemple.

L'action politique, vous le savez, s'inscrit dans un temps long. Des premières réflexions à la concrétisation des projets, il faut compter plusieurs années, voire plus d'une décennie. Pourtant, au terme de la législature, je suis heureux de constater que beaucoup de choses ont pu être réalisées. C'est notamment le cas de la politique culturelle, qui vient d'être refondée au terme d'un processus construit en collaboration avec les acteurs sédunois. Je vous invite à lire l'article qui lui est consacré.

Bonne lecture, bel été à toutes et tous.

Philippe Varone
Président de Sion



© Lindaphoto.ch



©Lindaphoto.ch

- 8 – 10 Sion et les communes voisines se mobilisent
- 11 Redonner une place à la nature en ville
- 12 – 13 La biodiversité au fond du jardin
- 14 – 15 Zoom sur les plantes envahissantes, ce péril vert

Dossier

LE PLAN CLIMAT DE SION ET RÉGION : UNE STRATÉGIE GLOBALE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



© Lindaphoto.ch

PLAN CLIMAT : SION ET LES COMMUNES VOISINES SE MOBILISENT

Face aux changements climatiques, Sion et les communes environnantes ont décidé d'unir leurs forces et démultiplier ainsi les effets de leurs actions. Lancé l'an dernier par la Conférence des Présidents du district, le Plan climat de Sion et région vise à renforcer la qualité de vie de la population.

7 communes – Sion, Ayent, Arbaz, Grimisuat, Savièse, St-Léonard et Veysonnaz – bien décidées à unir leurs forces et à agir. Le Plan climat de Sion et région, auquel s'est également associée la Bourgeoisie de Sion, s'inscrit en droite ligne de l'Agenda 2030 cantonal, et de la future loi valaisanne sur le Climat, qui donnent aux communes un rôle moteur important. Il vise deux objectifs principaux: la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques.

Au sein de la Conférence des Présidents du district de Sion, les avis sont unanimes. « Nous sommes tous concernés. Agir à l'échelle intercommunale nous permettra de mieux préparer notre territoire face aux changements climatiques déjà à l'œuvre aujourd'hui. Nous voulons renforcer l'attractivité de nos communes et la qualité de vie de la population », souligne Philippe Varone, président de Sion. La collaboration intercommunale doit améliorer la cohérence des projets mis en œuvre, et bien évidemment renforcer leur efficacité grâce au partage d'expériences et de bonnes pratiques. Le dialogue entre les différents services est une première indispensable. « Réfléchir ensemble aux mesures de réduction de CO2 et d'adaptation aux changements climatiques apporte de la pertinence aux actions qui sont ensuite menées à l'échelle communale », explique Christophe Beney, le président d'Ayent. « Ce Plan climat est une opportunité pour toutes nos communes », renchérit Jean-Michel Bonvin, le président d'Arbaz.

6 thématiques spécifiques

Le Plan climat s'articule autour de 6 thématiques spécifiques :

- Aménagement du territoire et mobilité
- Biodiversité et ressources naturelles
- Eau
- Energie
- Economie durable
- Sécurité publique

Les domaines concernés sont très divers. Cela touche aussi bien les règlements des constructions que l'aménagement des espaces publics, l'agriculture, la protection des sols, l'énergie, le tourisme, la consommation, les dangers naturels ou la santé. À cela s'ajoute une thématique transversale sur la gestion du changement. La communication, la sensibilisation et la formation des différents acteurs publics et privés est un enjeu majeur. Cela peut passer par la publication d'articles dans les journaux communaux, l'organisation de soirées d'information, la mise en place d'ateliers pratiques. La sensibilisation des enfants n'est pas en reste, avec le développement de supports pédagogiques pour des sorties nature sur les 7 communes. Les dossiers seront prêts pour la rentrée 2024. À Sion, la Maison de la nature fait déjà figure de pionnière dans la mise en valeur des richesses naturelles régionales. Chaque année, une exposition thématique très ludique attire de nombreuses classes valaisannes et romandes.

© Lindaphoto.ch



LE VALAIS FACE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Canicule, sécheresse, précipitations diluviennes. Ce que l'on considérait comme des épisodes extrêmes et rares sont devenus de plus en plus fréquents. Les périodes d'enneigement se réduisent, et les glaciers reculent inexorablement.

Depuis les années 1980, la température moyenne en Suisse progresse deux fois plus vite qu'à l'échelle mondiale. Et le Valais, de par sa topographie montagneuse, est particulièrement touché. Si rien n'est entrepris, les températures pourraient augmenter de 3 degrés supplémentaires d'ici 2060, par rapport à la période 1981-2010. En été, on parle même d'une augmentation dépassant 4,5 degrés. Avec pour

conséquences des étés plus secs et marqués par des épisodes caniculaires, des orages violents, des hivers peu enneigés, et des glaciers dont la fonte s'accélère. Les impacts sur notre quotidien seront sensibles: augmentation des dangers naturels, apparition de maladies, diminution de la biodiversité, baisse de la productivité agricole.

Heureusement, le Valais est bien positionné pour lutter contre cette évolution, notamment en matière d'énergies renouvelables, avec des barrages hydroélectriques et un ensoleillement à fort potentiel énergétique. Le Canton dispose également de grandes compétences spécifiques dans la gestion des crises et la protection contre les

dangers naturels. Il s'est déjà doté en 2018 d'une stratégie de durabilité, avec l'adoption de l'Agenda 2030 cantonal. Si elle est acceptée par le peuple, une loi sur le Climat devrait également venir renforcer dès cette année les mesures prises par les services cantonaux et préciser les missions attendues des communes, à savoir tenir compte des enjeux climatiques et développer des collaborations intercommunales pour lutter contre les effets des changements climatiques. Toujours dans cette loi Climat, le Canton précise qu'il accompagnera les communes par des conseils et des soutiens financiers.

Un plan d'action en cours d'élaboration

Reste à mettre en œuvre ces intentions stratégiques. Les premières étapes prioritaires ont déjà été définies et des actions concrètes sont en cours de développement. La plus avancée est sans doute celle sur la biodiversité. Les 7 communes sont devenues la deuxième région pilote de Suisse à créer un Réseau régional de biodiversité. Ce projet est soutenu financièrement par la Confédération. Il s'agit notamment de mettre en place un entretien différencié des espaces verts communaux, de lutter contre la propagation des plantes envahissantes ou encore de conserver et valoriser les milieux et espèces présents dans la région (*lire la suite de ce dossier*).

En ce qui concerne l'aménagement du territoire, un groupe de travail inter-communal qui réunit des représentants des communes d'Ayent, Savièse, Sion et Grimisuat (représentant de l'exécutif/ou responsable des services techniques et construction) a déjà planché sur la définition et l'intégration d'articles en lien avec la biodiversité et l'énergie dans les futurs règlements communaux des constructions (RCCZ).

Une mise en œuvre différenciée

La Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM) accompagne les communes dans la mise en œuvre de ce Plan climat, qui se veut ambitieux et différencié en fonction des besoins de chaque territoire.



© Lindaphoto.ch

QUESTIONS À LAURENCE VUAGNIAUX, CHEFFE DE PROJET À LA FDDM

Après une année d'existence, quel premier bilan peut-on tirer du Plan climat de Sion et région ?

Il y a eu des actions dans la plupart des grandes thématiques du Plan climat. Souvent, à l'initiative d'une ou plusieurs communes, puis étendues aux autres. Ainsi, sous l'impulsion de la Ville de Sion, une cartographie des îlots de chaleur devrait être réalisée par le Canton ces deux prochaines années. Nous avons aussi également mis en place plusieurs actions de sensibilisation et d'information. Dans le domaine de la biodiversité, nous avons organisé une première soirée d'information sur les communes de l'Adret, soirée qui sera mise en place cette année à Sion et St-Léonard. Même chose pour l'énergie avec un cycle de conférence qui sera proposé cette année aux habitantes et habitants des sept communes. Avec le soutien du Canton, des fiches pour l'entretien différencié des espaces verts ont été établies pour les 4 communes de l'Adret – fiches qui seront bien sûr partagées avec les autres communes.

Comment s'organise la mise en place du Plan climat sur le terrain ?

Pour cette phase de démarrage, le développement des activités a été guidé par les besoins exprimés par les 7 communes. Nous avons aussi profité des opportunités qui se sont présentées de lancer des projets pilotes et d'obtenir du financement cantonal ou fédéral. Pour 2024, il a été décidé de définir une gouvernance plus structurée pour le Plan climat, avec l'instauration de comités techniques (Cotech) dans les 4 domaines suivants : l'énergie, la biodiversité et les ressources naturelles, l'eau et enfin l'aménagement du territoire et la sécurité publique. Idéalement, chaque Cotech est composé d'au moins un représentant de chaque commune, administratif ou politique.

« Nous avons aussi profité des opportunités qui se sont présentées de lancer des projets pilotes et d'obtenir du financement cantonal ou fédéral. »



© FDDM

Laurence Vuagniaux
Cheffe de projet à la FDDM

Entre elles, les différentes espèces animales et végétales forment des nombreux écosystèmes nécessaires à la vie. Pensons par exemple à la pollinisation, indispensable à la reproduction d'un grand nombre de végétaux, et donc à notre survie. 75 % des cultures alimentaires mondiales en dépendent. Si on préfère une anecdote valaisanne, on peut mentionner le fromage à raclette, issu de processus collaboratifs entre les mammifères et les bactéries, en passant par les insectes et les plantes. Ces écosystèmes sont fragiles. La pollution, la surexploitation de la nature, la diminution des espaces naturels et les changements climatiques sont autant de causes amenant à la disparition d'une part importante des organismes vivants et de leur diversité.

Protéger la biodiversité est un des éléments forts du Plan climat de Sion et région. Comment donner ou redonner une place à la nature en ville ? Avec le programme ACCLIMATATION, lancé il y a maintenant 10 ans, la Ville de Sion a expérimenté et formalisé tout une série de bonnes pratiques. La devise : plus de bleu (eau) et de vert (végétation), et moins de gris. La création ou la rénovation des jardins publics s'appuie sur ces grands principes : jeux d'eau, fontaines à poussoir, plantation d'arbres, végétalisation, installation de sols perméables, récupération d'eau, etc. Sans oublier l'installation de bancs publics, indispensables si l'on veut que la population puisse jouir de ces espaces privilégiés.

L'entretien des bordures de route et des espaces verts a également beaucoup évolué avec le passage à l'entretien différencié. L'usage des produits phytosanitaires de synthèse a été supprimé. Il s'agit de tenir compte des usages et des spécificités de chaque zone, et d'adapter les interventions. Sur les parcelles extensives,

REDONNER UNE PLACE À LA NATURE EN VILLE

Préserver la biodiversité est un des piliers du Plan climat. C'est un choix en faveur de l'environnement, bien sûr, mais aussi en faveur de la qualité de vie de la population.

Commençons par un brin de théorie. Saviez-vous que la Suisse abrite presque 50 000 espèces vivantes, dont 30 000 espèces d'insectes, 8300 espèces de champignons et lichens, 5300 espèces de plantes, 1000 espèces d'araignées, 6000 espèces animales... et une seule espèce humaine ! Cette richesse est ce que l'on appelle la biodiversité.

L'entretien est minimal et on vise à l'équilibre entre les espèces sauvages. La fauche a remplacé la tonte régulière. Les surfaces davantage sollicitées par le public requièrent un entretien plus régulier. L'usage des produits phytosanitaires a également été supprimé.

Ces différentes pratiques ne sont pas toujours connues et comprises. Chargée du volet biodiversité de Plan climat, Maude Kessi, collaboratrice au service des travaux publics et de l'environnement, réfléchit aux différents moyens de sensibiliser la population. « La biodiversité n'est pas qu'une question de spécialistes. C'est un des éléments essentiels du bien-vivre ensemble en ville, à tous les âges de la vie. Je pense en particulier aux enfants. Combien d'entre eux foulent-ils encore un sol naturel sur le chemin de l'école ? C'est une vraie perte d'expérience », explique-t-elle.

SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE

Pour mieux comprendre les enjeux liés à la biodiversité, la Ville de Sion organise une séance d'information et d'échanges le 12 juin prochain, à 20h, à l'aula du collège de la Planta. Les thématiques suivantes seront abordées :

- Importance et état de la biodiversité en Suisse.
- Présentation des actions de la Ville de Sion dans le cadre du Plan climat de Sion région.
- Présentation des bonnes pratiques.

Entrée libre, séance suivie d'un apéritif.



LA BIODIVERSITÉ AU FOND DU JARDIN

De nouvelles pratiques de jardinage ont été développées pour favoriser la biodiversité. Voici quelques pistes pour agir au niveau individuel.

Illustrations: © Alex Verhille

Entretien différencié

Le gazon tip top en ordre, d'un vert uniforme et tondu à 2 cm, c'est bien fini. Vive l'entretien différencié. Tondre uniquement là où c'est nécessaire permet de rendre l'espace bien plus intéressant pour la faune et la flore. Les surfaces peu utilisées, comme les talus, peuvent être aménagées en prairies fleuries qui sont favorables à de nombreuses espèces. Celles-ci nécessitent bien moins d'entretien et d'arrosage qu'un gazon. Les surfaces entièrement minérales créent des îlots de chaleur et sont à éviter.

Produits chimiques

Les engrais artificiels ou les insecticides polluent l'eau et la nappe phréatique et ont un impact négatif sur la santé humaine, la faune et la flore. Mieux vaut les limiter et leur préférer l'utilisation de la force de la nature, comme le purin de plantes en engrais et les coccinelles contre les pucerons.

Arrosage

Il est important de limiter l'arrosage de son gazon. 30 minutes chaque trois jours suffisent pour un jardin intensif, et chaque dix jours pour un gazon extensif en été. Le meilleur moment pour arroser sa pelouse est lorsque les températures sont les plus basses (durant la nuit, tôt le matin avant le lever du soleil). Cela évite une grande perte d'eau par évaporation. Pensez aussi à installer un réservoir pour récupérer l'eau de pluie des toitures et l'utiliser pour l'arrosage.

Haies indigènes

Pourquoi choisir des thuyas ou des lauriers? Les haies composées d'espèces indigènes et diversifiées exigent moins d'entretien et d'arrosage (sauf lors de la plantation). Elles fleurissent de manière échelonnée dans l'année et attirent de nombreuses espèces d'oiseaux, de mammifères, d'amphibiens et d'insectes en

leur offrant nourriture, zones refuges et sites de reproduction. Rassembler les feuilles mortes sous la haie permet de maintenir l'humidité, sert d'engrais naturel et crée un abri pour la faune (les hérissons, par exemple).

Points d'eau

Les points d'eau sont des espaces favorables à de nombreuses espèces comme les amphibiens ou les libellules. Ils servent aussi d'abreuvoirs pour la petite faune, comme les oiseaux et hérissons. Un étang diversifié, avec de la végétation autour, permet l'implantation d'insectes aquatiques, prédateurs des larves de moustiques. En revanche, l'introduction de poissons n'est pas conseillée. D'une part il s'agit généralement d'espèces non indigènes, et d'autre part, les poissons se nourrissent de larves d'amphibiens et libellules, ce qui réduit donc la biodiversité.

Structures biologiques

Aménager des structures biologiques qui servent de site de nidification et zones refuges pour la faune est une mesure facile à mettre en place et hautement appréciée par la petite faune locale: tas de bois, foin ou compost, tas de pierres ou de sable, nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes. Les possibilités sont nombreuses.

Éclairage

Attention à la pollution lumineuse. L'éclairage est une source de perturbation pour les animaux nocturnes (insectes et chauves-souris). Il vaut mieux réduire voire supprimer la lumière artificielle dans son jardin. Si la lumière est nécessaire, privilégier les détecteurs de mouvements et les lumières plus chaudes aux tons orangés qui attirent moins les insectes.

Pièges et barrières pour la faune

Les clôtures, murs ou bordures empêchent les animaux de circuler d'un jardin à l'autre. Pour laisser le passage libre à la petite faune locale, mieux vaut éviter de tels aménagements. Ou alors il est conseillé d'y aménager des passages. De plus, les jardins contiennent souvent des grilles ou sauts-de-loup qui sont des pièges pour la faune. Pensez à y installer une rampe de sortie. Enfin, les robots tondeuses qui fonctionnent la nuit peuvent également représenter un danger pour les hérissons.

Balcons et terrasses

Les balcons et terrasses peuvent aussi être des espaces de nature. Faute de prairie fleurie, on peut cultiver des fleurs et des herbes aromatiques, sans pesticides bien sûr. S'il est difficile d'y planter une haie, un petit arbuste se plaira dans un grand bac. Un balcon convient aussi à la pose de nichoirs et d'hôtels à insectes. Attention de rendre bien visibles les vitres pour éviter les accidents. Pensez également à réduire l'éclairage décoratif.

Toitures

On l'ignore encore trop souvent, les toitures végétalisées favorisent, elles aussi, la biodiversité en ville. Elles amènent de la fraîcheur, stockent de l'eau lors des fortes précipitations. Elles participent ainsi à la lutte contre les îlots de chaleur et les inondations urbaines. Enfin, elles sont parfaitement compatibles avec l'installation de panneaux solaires.



DEUX GUIDES POUR S'Y RETROUVER

Quelles sont les espèces locales les mieux adaptées pour planter une haie champêtre? Et quels sont les distances à respecter? Comment créer de jolis massifs fleuries ou installer un plan d'eau dans son jardin? A quoi faut-il réfléchir lorsqu'on installe une clôture? Grâce au programme ACCLIMATASION, initié en 2014 avec le soutien de la Confédération, la Ville de Sion dispose d'une solide expertise dans l'aménagement des espaces extérieurs durables. Pour partager ce savoir avec le grand public, elle a édité en 2019 un guide des aménagements extérieurs. Cet ouvrage, réalisé

avec le concours de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève, se compose de 16 fiches d'information traitant de 3 thématiques: le végétal, l'eau et le sol. Il s'adresse aux propriétaires privés qui veulent aménager leurs extérieurs, ainsi qu'aux professionnels. Un guide complémentaire sur les sols perméables a été édité en 2023. Il s'adresse plus spécifiquement aux professionnels.

Ces documents sont gratuits et peuvent être téléchargés depuis le site internet de la Ville, sion.ch.



> Guide des aménagements extérieurs



> Guide des revêtements perméables

ZOOM SUR LES PLANTES ENVAHISSANTES, CE PÉRIL VERT

Certaines sont spectaculaires, d'autres d'apparence modeste, les néophytes envahissantes menacent la biodiversité, mais aussi notre santé. Les éliminer est une lutte de tous les instants.

Certaines espèces ont conquis nos jardins avant que l'on ne perçoive les dégâts qu'elles causent. On pense bien sûr aux arbres à papillons. Mais qu'elles aient été introduites volontairement ou non, les néophytes envahissantes sont des plantes non indigènes qui parviennent à s'établir dans la nature et à proliférer par manque de facteurs régulateurs (maladies, parasites, herbivores, concurrence). Les premières observations en Suisse remontent aux années 1980. Depuis une vingtaine d'années, on a pris conscience du problème, avec des dispositions aussi bien au niveau fédéral que cantonal et communal.

En 2010, le Valais s'est doté d'un concept cantonal de lutte contre les plantes envahissantes, avec la création d'un réseau d'observation et d'intervention, des mesures de lutte préventive et de lutte active contre les espèces jugées les plus problématiques. En 2022, des instructions très claires ont été données aux communes. Celles-ci doivent surveiller le territoire communal, ordonner aux propriétaires privés l'élimination des plantes envahissantes, et enfin suivre les mesures d'élimination.

La lutte s'organise

À Sion, les services communaux – voirie, section parcs et jardins – sont en première ligne dans la lutte contre les plantes envahissantes. « Notre personnel est formé et intervient sur le domaine public. Nous donnons également des conseils aux propriétaires privés qui nous contactent. Mais il convient de mandater une entreprise paysagère pour une intervention en toute sécurité », explique Morgan Dick, chef-jardinier.

La technique est basique: il s'agit de faucher ou d'arracher les plantes en tout début de saison avant que ne commence le processus reproductif. Les plantes éliminées peuvent alors être mises au compost. En revanche, si elles sont déjà montées en graine, elles doivent alors être incinérées pour éviter toute propagation. Les zones les plus concernées sont les digues du Rhône, les abords des voies de chemin de fer et les talus de l'autoroute. Quelques spots de bunias d'Orient ont également été repérés sur le site de Valère.

Des conquérantes discrètes

En général, les néophytes envahissantes s'installent d'abord discrètement en quelques stations – parfois même, elles sont cultivées. Elles parviennent ensuite à coloniser de nouveaux sites pour enfin se répandre rapidement et devenir véritablement envahissantes. À Sion, l'expansion du

solidage du Canada est un cas d'école. Joliment décorative avec ses fleurs jaunes, l'espèce est d'abord utilisée comme plante ornementale au pied des arbres du parking de la Suva. De là, elle infeste le bois de la Borgne, puis les abords du Rhône, le golf de Sion et envahit le lit majeur du Rhône entre Sierre et Sion. En 10 ans, ce secteur devient le plus contaminé du canton, relève une étude publiée en 2007.

Dès le milieu de la phase de colonisation, la population d'une néophyte envahissante commence en général à croître exponentiellement et son impact augmente de plus en plus rapidement. Les pertes économiques induites par son expansion peuvent atteindre des centaines de milliers de francs par année à l'échelle d'une région, ou plusieurs dizaines de millions à l'échelle d'un pays.

Dégâts sur l'environnement et la santé

Selon l'espèce considérée, les dommages causés par l'expansion d'une néophyte envahissante concernent différents domaines, tels que

- **La biodiversité.** Les nouvelles espèces prennent le pas sur les espèces indigènes qui finissent par disparaître.
- **La santé,** avec le développement d'allergies, d'asthme, de brûlures, voire des risques d'empoisonnement.
- **La sécurité publique.** Cela va de l'obstruction des cours d'eau ou la déstabilisation de leurs rives à la destruction des infrastructures construites.
- **L'agriculture** avec l'augmentation des frais de production, la baisse de production agricole, les risques de toxicité pour le bétail, etc.
- **Les finances publiques,** avec les coûts induits par l'endommagement des infrastructures.

Les plantes envahissantes sont cartographiées. On peut les annoncer via l'application mobile **InvasivApp** ou le **Carnet en ligne d'Info Flora**.

> InvasivApp



> carnet en ligne Info Flora



LES PRINCIPAUX NÉOPHYTES REPÉRÉS À SION.



BUNIA D'ORIENT

Cette herbacée vivace peut atteindre jusqu'à 120 cm de haut. Elle pousse principalement au bord des routes, dans les jardins ou les pâturages où elle réduit la qualité du fourrage. Dotée de fleurs jaune vif, elle fleurit plusieurs fois durant la saison. Il faut les arracher au plus tard en début de floraison. Les plantes doivent être mises dans des sacs bien fermés et éliminées avec les ordures ménagères.



AILANTE GLANDULEUX

Cet arbre peut atteindre 30 mètres de haut, a été importé en Europe comme arbre d'ornement. Il dégage une odeur désagréable et forme des peuplements si denses qu'il empêche la croissance d'autres plantes. Son écorce provoque des irritations cutanées, et son pollen des allergies. Son élimination requiert l'intervention d'un professionnel.

SOLIDAGE NORD-AMÉRICAIN

Cette plante herbacée est dotée de fleurs jaune vif et peut atteindre, selon les variétés, jusqu'à 250 cm de haut. Elle fleurit de juillet à octobre. On la trouve dans les jardins, au bord des cours d'eau ou des talus. Elle représente un risque important pour de nombreuses espèces indigènes et affecte également les papillons et les abeilles sauvages. Il faut les arracher et les éliminer avec les ordures ménagères.



RENOUÉE DU JAPON

Imposante et très vigoureuse, la renouée peut atteindre 3 mètres de haut. On la trouve sur les berges et les talus des routes et des voies ferrées. Elle forme de gros buissons au feuillage si dense qu'aucune autre plante ne peut pousser à ses côtés. Son élimination est particulièrement compliquée. Il faut l'arracher ou la couper à la main 6 fois par an, entre avril et octobre, durant au moins 5 ans. Les plantes doivent être amenées à la déchetterie, en veillant à éviter toute dispersion. Il faut également veiller à nettoyer ses outils.

ROBINIER FAUX-ACACIA

Cet arbre à feuilles caduques peut atteindre 25 mètres de haut. Le robinier faux-acacia a été cultivé dans les rues et les parcs, mais s'est aussi installé dans les forêts clairsemées, sur les berges et les talus. Il concurrence fortement les espèces indigènes. Il n'est pas systématiquement combattu, mais on le remplace là où l'on peut.



VERGERETTE ANNUELLE

Avec ses petites fleurs blanches, elle ressemble à la camomille. On la retrouve sur les terrains découverts (talus, toitures végétalisées, bord des cours d'eau). La vergerette annuelle se propage très rapidement et empêche la germination et la croissance des plantes qui l'entourent. Il convient donc de l'éliminer aussi rapidement que possible, par des arrachages répétés toutes les 2 à 3 semaines, de mai à octobre. Les plantes doivent être mises dans des sacs bien fermés et éliminées avec les ordures ménagères.





Sécurité

DOUZE STRUCTURES D'ACCUEIL EN CAS D'URGENCE

Tremblement de terre, black-out électrique, pollution chimique, inondation d'envergure, la capitale s'est dotée en début d'année de douze points de rencontre d'urgence.

Une panne d'électricité frappe la région et vous devez appeler à l'aide? Vous devez trouver un refuge après un séisme? Vous avez reçu un ordre d'évacuation en raison d'une crue du Rhône? Pas de panique! Depuis le mois de février, douze structures ont été mises en place dans les différents quartiers de la commune pour venir en aide à la population. Baptisés PRU, pour Points de Rencontre d'Urgence, ces emplacements serviront de plaque tournante en cas d'événements graves.

« Il y aura du personnel à disposition pour renseigner la population ainsi que pour communiquer avec les forces d'intervention dans le cas où les réseaux téléphoniques seraient saturés », explique David Vaquin, chef de l'État-major communal de conduite. Du matériel médical de base, des vivres et une génératrice seront aussi à disposition. « L'idée future est également de proposer des solutions d'hébergement d'urgence. À terme, chacune de ces structures permettra de répondre aux besoins d'urgence de la population durant les premières heures et de fournir une aide rapide et de proximité ».

Concrètement, comment cela fonctionne? Dans l'éventualité où la commune de Sion serait touchée par une catastrophe ou un événement de grande ampleur, il faut écouter la radio ou consulter l'application Alertswiss afin de savoir quel point de rencontre d'urgence est activé puis se rendre sur place en cas de besoin.

COMMENT TROUVER LE PRU LE PLUS PROCHE

Le site internet www.pointrencontreurgence.ch/fr/canton-du-valais renseigne sur les emplacements des différents PRU répartis sur le secteur sédunois. Dans le champ de recherche (avec le symbole de la loupe, à gauche de l'écran), saisissez l'adresse à partir de laquelle vous souhaitez vous rendre au point de rencontre d'urgence. Si aucun point n'apparaît sur la carte, effectuez un zoom arrière (avec le symbole moins bleu). Si vous cliquez sur les flèches oranges, l'adresse du lieu s'affiche.

« Les PRU ont été majoritairement prévus dans des bâtiments publics connus de la population, principalement les écoles et leurs salles de gym », indique le chef de l'état-major de conduite. La signalétique, trois silhouettes entourée d'un cercle orange, permet de trouver l'emplacement précis et l'entrée du PRU. Les sites ont été choisis afin qu'ils soient accessibles à la majorité de la population que cela soit à pied, en vélo ou en voiture.



> emplacements des PRU

LA POLICE RÉGIONALE S'INSTALLE PRÈS DE LA GARE

Depuis le 1^{er} février, la Police Régionale des Villes du Centre (PRVC) a déplacé ses bureaux dans le bâtiment de la Poste, à quelques pas de la gare. Avec cette relocalisation, elle dispose désormais de locaux suffisants pour les différentes entités basées à Sion. Et surtout, elle marque une présence continue dans un secteur fortement fréquenté.

Moderne, efficace, et surtout plus convivial. Lorsqu'on pousse la porte du nouveau poste de police de la PRVC, place de la Gare 11, le changement saute aux yeux. Ici, une zone d'accueil a été spécialement conçue pour recevoir le public confortablement, de manière à renforcer l'interaction positive entre la police et la population. Des boxes individuels permettent, au besoin, de garantir la confidentialité des entretiens.

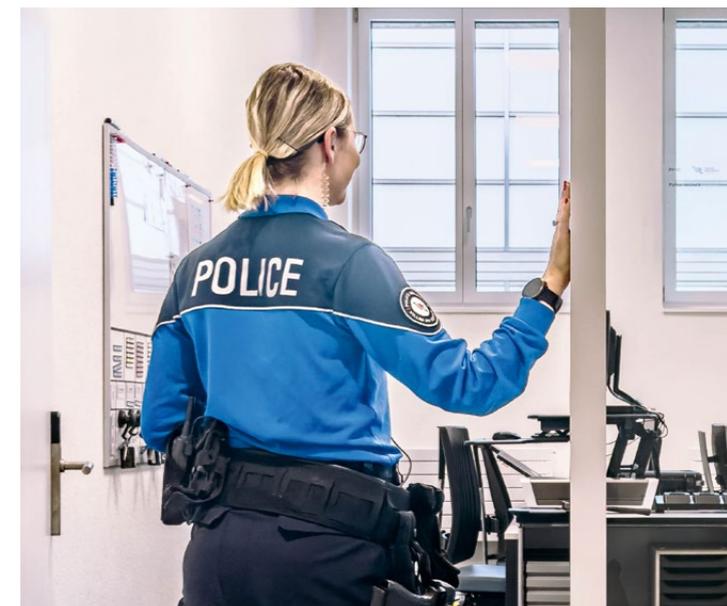
Derrière cet effort d'accueil pour le public, se cachent des locaux parfaitement adaptés aux différentes missions de la police régionale. Très à l'étroit dans leur poste de la rue de Lausanne créé au début des années 1970, les équipes localisées à Sion disposent désormais de près de 1500 m², dont un tiers de garage. Ces espaces généreux permettent d'optimiser les opérations internes et répondre aux besoins spécifiques des différentes entités.

Emplacement stratégique

Ce déménagement ne répond pas uniquement aux besoins logistiques de la PRVC. Avec l'installation du Campus Energypolis à la rue de l'Industrie, et l'ouverture prochaine du nouveau quartier Cour de Gare, le sud de la ville s'est fortement urbanisé. En choisissant un emplacement dans un secteur dynamique, le nouveau poste de police s'assure d'être au plus près des citoyens. « Cette nouvelle localisation témoigne de notre volonté de nous adapter aux besoins changeants de la population et au développement de la ville. Forts de l'expérience sierroise, nous sommes convaincus que notre nouvelle adresse, à quelques mètres de la gare, permet de renforcer le bien-être et le sentiment de sécurité des habitants, travailleurs, étudiants et visiteurs qui fréquentent le quartier », assure Cyrille Fauchère, conseiller municipal en charge de la sécurité publique et président du comité de direction de la PRVC.

Une présence apaisante

On le sait, le périmètre de la gare fait régulièrement l'objet de récriminations et de plaintes. Certains évoquent le sentiment d'insécurité qu'ils éprouvent à traverser un lieu qui rassemble différentes populations, et notamment des personnes qui n'utilisent pas les transports publics. Depuis ses nouveaux locaux, la PRVC peut désormais assurer une présence en continu dans le secteur et effectuer une surveillance proactive. Cela permettra d'intervenir rapidement en cas de nécessité. « Pour beaucoup, la gare est considérée comme un secteur « chaud » de la ville. Nous pouvons amener une présence apaisante et répondre ainsi aux attentes et aux besoins de la population », explique Bernard Sermier, commandant de la PRVC.



INFOS PRATIQUES

Les guichets de Sion et de Sierre sont ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

La centrale police de la PRVC est accessible 24h/24 au 027 327 6 117 pour les demandes d'intervention.

Nature en ville

LES NOUVEAUX ATOURS DE LA RUE DES AUBÉPINES

Après des mois de travaux et l'installation des canalisations du chauffage à distance, la rue offre un visage entièrement redessiné, laissant une part importante à la nature.

Photographies: © Lindaphoto.ch



Après l'effort, le réconfort! Les habitants de la rue des Aubépines sont enfin récompensés de leur patience – pour ne pas dire de leur endurance. Durant de très longs mois, un gros chantier s'est déroulé sous leurs fenêtres, avec le passage du chauffage à distance et la rénovation des différentes canalisations. L'occasion pour repenser entièrement cette jolie rue résidentielle, à deux pas du centre-ville, et en faire un espace urbain très qualitatif où il fait bon vivre. En quelque sorte une rue-jardin!

Priorité aux piétons

La transformation est saisissante. La rue des Aubépines avait une architecture datant des années 1960-1970. Elle était fortement axée sur le bitume, avec une place prépondérante donnée à l'automobile. L'aménagement réalisé inverse les choses. On est passé en zone 20 km/h. Désormais, ce sont les piétons qui ont la priorité. La rue est en sens unique (descendant) pour les voitures. Les vélos, eux, sont autorisés à circuler dans les deux sens.

Retrouver la Sionne

Une fois repensée la place laissée aux voitures, restait à imaginer ce que pouvait devenir cet espace. Les aménagistes se sont penchés sur l'histoire du site et s'en sont inspirés. La rue des Aubépines était le lieu où s'écoulait la Sionne à travers des prés et des vergers à l'extérieur du vieux bourg. Afin de rappeler cette image historique, des méandres verts ont été habilement tracés de part et d'autre de la rue. Les différents revêtements choisis (enrobé, béton de couleur, pavage en pierre naturelle), ainsi que les courbes sinueuses donnent un sentiment de promenade.

Plus de vert et de bleu

Le projet est conçu selon les préceptes du programme ACCLIMATATION d'adaptation de la ville aux défis climatiques. Tout est ici pensé pour le confort des usagers. On y trouve des îlots plantés où se mêlent les espèces indigènes et exotiques, des cheminements piétons, des bancs publics ainsi qu'un petit ruisseau. Les arbres apporteront de l'ombre bienvenue. Des revêtements perméables sont installés sur plus de la moitié des sols. Une attention particulière a également été apportée à l'éclairage, avec des lampadaires disposés en alternance, et des bornes lumineuses pour éclairer le cheminement piéton.

Gestion des eaux de pluie

Les travaux entrepris permettent aussi une gestion des eaux de surface efficace. Celles-ci sont récupérées et canalisées et sont dirigées pour irriguer les plantations le long de la rue ainsi que dans le jardin public. Outre les économies en eau d'arrosage, ce système permet de limiter les risques de saturation des canalisations lors de fortes pluies. L'eau qui coule dans la rue amène naturellement de la fraîcheur.

Un parc public didactique

Le parc des Aubépines, au fond de la rue, a également été remodelé pour en faire un « parc laboratoire », avec l'appui du bureau Drosera. Un chemin didactique est installé. Il permettra aux promeneurs d'en apprendre plus sur la biodiversité et sur les bonnes pratiques de jardinage. Le parc offre également deux bassins, l'un végétalisé, et l'autre utilisable comme place de jeux.



Deux services à l'œuvre

Le service des travaux publics et de l'environnement, ainsi que le service de l'urbanisme et de la mobilité, ont travaillé à la réhabilitation de la rue des Aubépines. Celle-ci sera inaugurée officiellement le 8 juin à 11 heures. La population est cordialement invitée à y participer.

D'ici et d'ailleurs

KARL OSEN : LA PASSION DONNE DES AILES

Établi en Suisse depuis 1983, cet ingénieur logiciel norvégien se laisse guider par sa passion pour l'aviation. De rencontre en rencontre, il a été poussé à relever des défis hors normes.

Photographies: ©Lindaphoto.ch



L'accélérateur de particules du CERN aura été son point d'entrée en Suisse. Captivé par son métier de développeur de programmes informatiques à connotation scientifique, Karl Osen avoue avoir passé de très belles années à Genève. Même s'il était très pris par ses activités professionnelles, il n'en oubliait pas pour autant de s'accorder de mémorables journées de ski. «Au CERN, j'ai travaillé sous la direction de Robert Cailliau qui n'est autre que le cocréateur du web. Son obsession pour une présentation attractive et claire de l'information sur les écrans d'ordinateur m'a beaucoup marqué. Il s'agissait d'un vrai précurseur», se souvient Karl Osen.

Débuts tonitruants

Dès 1989, l'ingénieur œuvre comme consultant au sein du groupe Kudelski. Il va se consacrer au développement de cartes à puce pour la télévision à péage avec une équipe réduite de quatre collaborateurs. Face au succès de cette technologie, la multinationale vaudoise va voir sa capitalisation boursière exploser pour culminer à 13 milliards de francs. La petite cellule initiale à laquelle appartient Karl Osen va croître en conséquence jusqu'à rassembler 4000 collaboratrices et collaborateurs.

En 2002, l'ingénieur norvégien rencontre, chez Kudelski toujours, un jeune étudiant séduisant, Sébastien Demont. Il encadre son travail de master et le convainc de devenir pilote. Son protégé obtiendra son diplôme à la HES-SO de Sion avec la meilleure note de sa promotion.

«Nous allons par la suite nous retrouver à plusieurs moments clés de nos carrières respectives. Nous avons en quelque sorte grandi ensemble. Sébastien Demont s'est d'abord engagé dans l'aventure Solar Impulse, menée par Bertrand Piccard et André Borschberg. Il se trouve que j'ai été le premier en 2005 à leur envoyer un message pour leur souhaiter bonne chance. Comme j'avais déjà participé à la conception d'avions électriques en Allemagne, André Borschberg a décidé de me nommer responsable des logiciels de tous les avions de leur défi», évoque Karl Osen.

Se poser à Sion

Une fois le tour du monde en avion solaire achevé en 2016, Sébastien Demont rejoint André Borschberg à Sion où celui-ci avait créé la société H55 qui conçoit des systèmes de propulsion pour des avions électriques. Sollicité une nouvelle fois, son ami norvégien s'engage avec autant de passion dans cette aventure.

Grâce à Sébastien Demont, Karl Osen a aussi appris à mieux connaître notre ville et ses environs. Séduit par la qualité de vie qu'il y découvre, il décide de construire en 2007 un chalet à Arbaz avec son épouse. «Nous souhaitions trouver un endroit accessible financièrement pour y passer nos vieux jours. Après Genève et Vaud, nous nous sommes enfin sentis à la maison en Valais», explique-t-il.

«Après Genève et Vaud, nous nous sommes enfin sentis à la maison en Valais.»



Pour ce pilote de planeur passionné, les Alpes constituent un formidable terrain de jeu. Il n'est pas rare que ses escapades dépassent les 500 kilomètres et qu'elles l'amènent vers les gorges du Verdon ou en Allemagne, par exemple (l'aller-retour est bouclé dans la journée). «Sion est la plus petite des grandes villes du monde. On y trouve tout: aéroport, train et autoroute. Mais mon mode de transport préféré reste la marche. Sion étant compacte, je me déplace à pied. Je parcours près de cinq kilomètres chaque jour. Je pense que c'est ici que l'on rencontre également de la plus forte densité de bars sur Terre», sourit Karl Osen.

Cette convivialité est précieuse pour lui, car il passe l'essentiel de son temps à interagir avec des machines. En 2023,

c'est pour cette raison qu'il a accepté de rejoindre le Rotary Club séduisant où il ne cesse d'être séduit par la qualité des relations humaines qu'il peut nouer avec des personnes aux itinéraires d'une richesse insoupçonnée.

Toujours vers l'avant

Aujourd'hui, la petite société qu'il a fondée évolue sur le segment des affaires compensatoires, à savoir les contre-prestations qu'offrent aux PME suisses de grandes entreprises (américaines en majorité) qui produisent de l'armement. «Mais je n'ai jamais été actif dans le secteur militaire: toujours dans le civil. Ces géants internationaux possèdent des départements de natures diverses, c'est ce qui rend possible ce modèle d'affaires» tient-il à préciser. Karl Osen a rencontré sa compagne pendant son service militaire au nord de la Norvège avant de l'épouser en 1982 à Las Vegas. Quel que soit le pan de son existence, l'homme reste convaincu que le secret d'une vie heureuse est (contrairement à ce que l'on prétend) de mélanger travail et passion. Il n'est dès lors plus du tout nécessaire de prendre des vacances.

Quartier libre

PONT-DE-LA-MORGE, AU CARREFOUR DES INFLUENCES

Véritable portail d'entrée ouest de notre ville, ce quartier semble s'étirer pour trouver sa place entre ses grands voisins.

Photographies: ©Lindaphoto.ch

Ce statut de point de convergence entre Conthey, Châteauneuf et Sion ne nuit en tout cas en rien à l'attractivité de cette localité. « L'équilibre entre villas et immeubles y est idéal. Il y a aussi énormément de verdure, ce qui nous apporte beaucoup de fraîcheur en été. La desserte en transports publics est en plus excellente maintenant », souligne Simon Crettaz qui s'apprête à céder les rênes de l'Association des habitants de Pont-de-la-Morge. Calme, sûr et chaleureux, le quartier ne cesse de voir le nombre d'arrivants augmenter. De 796 résidents en 2020, il est passé à 834 en 2021 pour atteindre 902 en 2022 et 923 en 2023. Ce chiffre représente 2,6% de la population sédunoise totale.

La dénomination même de « Morge » est évocatrice de la position qu'occupe cette zone au sein de notre agglomération. Ce terme vient en effet du celtique « morga », qui signifie « limite ». Cette rivière partage l'origine de son nom avec la Morge de Saint-Gingolph et avec la Morges vaudoise. Elle est d'ailleurs parfois appelée « Morge de Conthey » afin d'éviter toute confusion avec son homonyme bas-valaisanne. Notre Morge se situe à la limite des communes de Conthey et de Savièse, le long de sa vallée, puis de Conthey et de Sion au niveau de la plaine du Rhône. Elle sert de frontière aux districts de Conthey et de Sion.



> Un quartier résidentiel très vert.



Histoire à remous

Au fil des siècles, ce cours d'eau a cristallisé bien des enjeux et a vu plusieurs batailles engagées en vue de son contrôle. Parmi ces temps forts de l'histoire, rappelons qu'entre 1260 et 1268, puis dès 1384, la Morge avait séparé le Valais savoyard du Valais épiscopal. Cette frontière a été abolie suite à la victoire de Sion lors de la Bataille de la Planta, en 1475. Le Valais s'étendait alors jusqu'à Massongex.

Plus tard, durant la période de la République helvétique, lors de l'invasion française, les troupes des dizains avaient affronté celles du général Jean Thomas Guillaume Lorge sur les rives de la Morge. Ces soldats avaient tenté de traverser la rivière au niveau de Daillon dans le but d'attaquer les Saviésans à Chandolin. Selon un manuscrit de l'époque, les cadavres de près de 300 hommes morts au combat auraient été retrouvés dans la Morge.



> La Morge marque la frontière entre les districts de Conthey et de Sion.

Aux petits soins

Aujourd'hui, les réalités locales sont bien plus pacifiques. Pont-de-la-Morge fait office de point de passage entre la capitale et la zone commerciale de Conthey tout en donnant accès à Châteauneuf. Plusieurs exploitations viticoles sont implantées dans ce périmètre, dont le célèbre Domaine de Mont d'Or aux guérites jaunes, si caractéristiques avec leurs volets d'un bleu vif qui parsèment le vignoble surplombant le quartier. Plusieurs PME se sont également installées à cet endroit. Le Centre ORIF y est aussi très actif. « Cette institution qui encadre des jeunes aux parcours professionnels difficiles participe vraiment à la vie locale. Nous pouvons utiliser leurs terrains de basket et de foot, de même que leurs bornes de recharge électrique. En plus de notre assemblée générale, nous avons même organisé la fête du quartier chez eux en 2023 », souligne Simon Crettaz.

> Le quartier est surplombé de vignobles.

En termes de projets, des travaux de sécurisation et de revitalisation de la Morge ont été initiés en 2021. Ils sont appelés à se prolonger en cette année 2024. Le tronçon concerné s'étend du pont ORIF au pont CFF avec une combinaison élargissement-abaissement au passage des voies CFF. Depuis son lancement, ce chantier a déjà permis le réaménagement du seuil de Vens amont, et celui du seuil et de la prise de Châtroz (Vens aval). Par ailleurs, un ouvrage de rétention des bois flottants a été érigé à la sortie de la gravière de la Morge. Enfin, le passage sous la route cantonale au niveau de Pont-de-la-Morge a été remodelé et élargi dans le cadre des travaux de construction du nouveau rond-point.

Améliorations en vue

Un vaste programme de réaménagement de la route T9 est en outre planifié. Ce ne sont pas moins de 16 000 véhicules qui empruntent au quotidien ces 2,7 kilomètres. La mise à l'enquête a eu lieu ce printemps. Les travaux devraient débuter en 2028 pour s'achever l'année suivante. Ces aménagements auront pour cadre l'Agglo Valais central. Concrètement, le Service de la mobilité de l'État du Valais et la Ville de Sion comptent offrir, entre Pont-de-la-Morge et Sion-Ouest, un espace de mobilité adapté à chaque type d'utilisateurs avec une zone dédiée et séparée du trafic pour les cyclistes et les piétons. De plus, la pose d'un enrobé phonoabsorbant devrait diminuer de manière notable les nuisances sonores.

Ces diverses interventions urbanistiques devraient contribuer à améliorer encore la qualité de vie des habitants du cru. « Notre association gère deux grands terrains de pétanque. Nous proposons aussi des loisirs comme le jass et le Scrabble. Les participants à nos différentes activités sont un peu vieillissants. Nous aimerions bien que les nouveaux arrivants s'impliquent davantage dans la vie du village. Celui-ci a beaucoup de charme. Notre cour de récré a par exemple été élue meilleur espace de ce type de la ville par les élèves eux-mêmes », note Simon Crettaz. Cerise sur le gâteau, la colline des Maladaires toute proche offre de splendides balades.

« Nous aimerions bien que les nouveaux arrivants s'impliquent davantage dans la vie du village. Celui-ci a beaucoup de charme. Notre cour de récré a par exemple été élue meilleur espace de ce type de la ville par les élèves eux-mêmes. »

> Un quartier où il fait bon vivre.



Communautés

REDIDA, UNE SOURCE DE COHÉSION

L'association des Rencontres d'ici et d'ailleurs ne brille pas que lors de son festival bisannuel. Elle œuvre mois après mois pour l'intégration des communautés étrangères, afin que le bien vivre ensemble prédomine à Sion.

Tous les deux ans, la place du Scex devient le carrefour des multiples identités culturelles qui composent notre ville. Et cela n'est pas rien si l'on garde à l'esprit que les ressortissants étrangers constituent plus de 26% de la population sédunoise, représentant 110 nationalités issues des cinq continents. « Il serait faux de réduire notre festival à un espace de découverte des cuisines du monde. Notre démarche de mise en avant de ces cultures passe par les traditions et les musiques de leurs représentants. Nous questionnons à chaque fois les communautés pour qu'elles nous fassent part de leurs suggestions au moment de construire notre programmation », explique Christel Jost qui est à la fois membre de l'association et responsable de l'intégration au sein de l'administration municipale.

La diversité séduit

En bientôt deux décennies, REDIDA s'est affirmée comme une plateforme en faveur de la diversité. « Nous touchons, certes, en premier lieu une population de convaincus. Ces habitués ont un plaisir fou à prendre part au festival. Mais, plus largement, nous ambitionnons de favoriser les rencontres à la fois entre les communautés elles-mêmes et avec les Sédunoises et Sédunois », confirme Olivier Juillerat qui préside REDIDA actuellement.

En plus du festival, l'association organise quatre fois par an depuis 2014 des soirées cinéma, elles aussi estampillées d'ici et d'ailleurs. À chaque séance, la salle est comble, signe qu'un public fidèle apprécie ces fenêtres ouvertes sur de nouveaux horizons. « Il

est intéressant de noter que les membres des communautés viennent d'abord visionner les films qui concernent leurs pays, mais qu'ils reviennent ensuite pour découvrir les œuvres consacrées à d'autres cultures », fait observer Christel Jost.

Des collaborations fructueuses

S'il reste un organisateur d'événements, REDIDA veut également prendre part à des manifestations mises sur pied par d'autres acteurs de la vie locale. Le centre RLC, le Teatro Comico, la Ferme-Asile ou le Port Franc ont accepté de lui ouvrir leurs portes lors de certains de leurs rendez-vous. « Parmi ces rapprochements les plus réussis, on peut mentionner les 50 ans de la Fondation Cité Printemps ou le repas des aînés « Produits d'ici et cuisine d'ailleurs » durant lequel les spécialités culinaires tamoules et kurdes ont été mises à l'honneur », ajoute Christel Jost.

« Notre démarche de mise en avant de ces cultures passe par les traditions et les musiques de leurs représentants. »

De la gastronomie au cinéma en passant par les moments de dialogue, REDIDA a bel et bien contribué à la mise en œuvre d'un modèle d'intégration à la sédunoise. Là où d'autres villes valaisannes tablent sur des démarches plus commerciales, le festival sédunois entend garder sa dimension humaine. « Notre budget n'est pas colossal. Il nous sert à valoriser la diversité et à lutter contre le racisme et les discriminations. Notre objectif principal consiste à élargir les horizons des uns et des autres afin de favoriser le mieux vivre ensemble », synthétise Olivier Juillerat.

UN PEU D'HISTOIRE

L'association REDIDA a été fondée en 2006 sous l'impulsion de ce que l'on nommait alors la sous-commission des étrangers de la Ville de Sion. Le conseiller municipal en charge était Jean-Pascal Fournier. La structure nouvellement formée réunissait en son sein plusieurs organismes, dont l'OSEO et le Centre Suisse-Immigrés.

« Ni Christel ni moi n'en faisons partie, mais REDIDA s'était dès l'origine assigné plusieurs missions en matière de dialogue interculturel à Sion. Les notions de partage, de promotion de la diversité et d'acceptation de l'autre figuraient en tête de ses priorités. Aujourd'hui encore, nous cherchons à faire en sorte que les migrants se sentent les acteurs de leur ville », précise Olivier Juillerat.

Pour en savoir plus : www.redida.ch

Prochain événement
« D'ici et d'ailleurs, le festival des découvertes interculturelles » :
Du 26 au 31 août 2024,
Place du Scex, Sion

Afghanistan
Albanie
Algérie
Bosnie-Herzégovine
Brésil
Burundi
Cambodge
Cameroun
Communauté kurde
Communauté tamoule
Côte d'Ivoire
Danemark
Érythrée
Éthiopie
Finlande
Italie
Irak
Norvège
Pérou
Pologne
Portugal
Rwanda
Suède
Suisse
Syrie
Russie
Turquie
Tunisie
Ukraine

d'ici et d'ailleurs
le festival des découvertes interculturelles

du 26 au 31 août 2024 - Sion

programme complet sur www.redida.ch

REDIDA
RENCONTRES D'ICI ET D'AILLEURS



BOURGEOISIE
DE SION

★ SION

LOTÉRIE
ROMANDE
www.entraide.ch



> L'hôpital bourgeoisial en 1953, Archives de la Ville de Sion

Patrimoine

LES MILLE VIES DE L'ANCIEN HÔPITAL BOURGEOISIAL

Érigé durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle, le bâtiment de la rue de la Dixence s'apprête à vivre une nouvelle transformation afin d'accueillir les services de l'administration municipale. Gros plan sur cette rénovation historique.

Ce bâtiment, chacun y est déjà passé devant, peut-être sans le voir. Son apparence, austère voire banale, ne reflète pas ses qualités. L'ancien hôpital bourgeoisial est en réalité un des plus grands bâtiments de son époque, d'une taille comparable au siège de la BCVS. Il accueille en son centre une chapelle exceptionnelle, classée monument national.

Initialement construit à l'extérieur des murs de la cité pour éviter la propagation des maladies, la vénérable bâtisse occupe maintenant une position stratégique au cœur de la ville, dans le quartier du Sacré-Cœur, en pleine mutation.

Une longue histoire

Avant que ne soit construit l'ancien hôpital bourgeoisial, on trouvait sur ce site l'hôpital de St-Jean L'Évangéliste. Les traces de ce premier bâtiment datant du XI^e siècle sont encore visibles dans les sous-sols. Le bâtiment actuel a été construit progressivement entre 1763 et 1781, certainement sur les plans du père Ignace Schuler. Au fil des siècles, diverses modifications ont été apportées, notamment des agrandissements et des rénovations pour moderniser l'établissement. En 1939, l'ancien hôpital bourgeoisial cesse ses activités médicales. Le bâtiment est cédé aux pères jésuites, puis racheté par la Ville de Sion en 1946. Sa conception permettra de nombreux usages successifs tels que la pouponnière, le conservatoire de musique et, plus récemment, l'Espace Création.

Une opportunité pour la ville

Du fait de sa dimension, sa localisation et son histoire, ce bâtiment est une opportunité pour regrouper les services communaux dans un édifice entièrement dédié à l'administration publique. Cet usage est cohérent et respectueux de la structure existante tout en préservant son précieux patrimoine. La démarche s'inscrit dans une perspective de durabilité, prenant en compte les enjeux contemporains de notre société. La réhabilitation de ce lieu historique répond aux besoins actuels d'une administration, aussi bien en termes de services offerts à la population que de confort et

d'équipements pour le personnel de la Ville. Cette réorganisation permettra également de libérer de nombreux bâtiments actuellement occupés tout en favorisant les collaborations quotidiennes entre les différents services.

Une synergie entre préservation et renouveau

Le projet vise à restaurer l'expression baroque du bâtiment en préservant sa structure originelle et en éliminant les ajouts des années 1870 et 1930. L'accent est mis d'une part sur la conservation de l'existant avec des éléments patrimoniaux de qualité, comme les boiseries, les sols en pierre et la chapelle et d'autre part sur la création d'une nouvelle aile ouest et d'un vaste atrium intérieur vitré. Autour de cette nouvelle cour, véritable cœur du projet, se disposent les bureaux administratifs dans les ailes existantes, ainsi que les salles de conférence dans son extension contemporaine. La nouvelle entrée, en lien avec l'espace central, accueille les visiteurs dans un espace convivial. Les aménagements extérieurs favorisent l'appropriation des espaces du Sacré-Cœur par la population. De nouveaux arbres sont plantés pour offrir de l'ombre et de la fraîcheur au quartier et aux espaces scolaires adjacents.

Les travaux ont commencé ce printemps. L'administration municipale prendra possession des lieux au deuxième semestre 2026.



> Façade ouest du futur bâtiment administratif © kw architectes

SION ACCUEILLE LES 35^e FÊTES DU RHÔNE

Les Fêtes du Rhône racontent une longue histoire d'amitié entre les villes qui jalonnent le fleuve, du glacier jusqu'à la mer. De 1926 à 2000, il y en a eu 34, en alternance entre la France et la Suisse. Ces fêtes comportaient un volet populaire et politique important – offrandes au Rhône, défilés, plantation d'un arbre de l'amitié – mais elles créaient aussi des ponts entre la science, l'ingénierie, l'économie et la culture.

Nous avons souhaité les relancer avec la volonté de réactiver le symbole du fleuve comme trait d'union. Ces fêtes seront ainsi valaisannes avec trois villes associées: Viège, Sion et Monthey. Elles accueilleront deux invités d'honneur: la ville de Lyon et le canton de Genève.

Nous attendons une foule nombreuse à Sion, en particulier lors de la journée finale, le 8 septembre. À 10h à la Ferme-Asile, le public pourra assister à un spectacle choral multimédia, «Le Chant du Rhône», une création originale qui associera des compositeurs, chœurs, musiciens et artistes de tout le canton. Puis une grande fête populaire «Merci le Rhône» se déroulera au domaine des Iles, avec l'arrivée du premier semi-marathon du Rhône et de multiples activités récréatives et culturelles: un gigantesque bac à sable et des ateliers pour les plus petits, mais aussi la «balade du Rhône» ou la «méditation du Rhône» pour celles et ceux qui souhaitent profiter d'une expérience sensible du fleuve, des stands dédiés au fleuve, une exposition en plein

air de Camille Moirenc, etc. On pourra bien sûr se restaurer et entendre les chœurs chantant la tradition des Fêtes du Rhône.

Que ces fêtes nous donnent l'occasion de suivre le cours du fleuve et de renforcer les liens communautaires!



Pierre-François Mettan
Président du comité d'organisation

Musées et expositions

Six pattes!

Jusqu'au 10 novembre 2024
Maison de la nature - Montorge
maisondelanature.ch

Grand Nord

(exposition collective)
Jusqu'au 23 juin 2024
La Grenette de la Ferme-Asile
Rue du Grand-Pont 24
Ferme-asile.ch

Elegies, Matthieu Gafsou

12 juillet - 15 septembre 2024
La Grenette de la Ferme-Asile
Rue du Grand-Pont 24
Ferme-asile.ch

You name it: Sasha Huber

Jusqu'au 14 juillet 2024
Ferme-Asile
Promenade des Pêcheurs 10
ferme-asile.ch

Liquid families, performance participative

21 - 22 septembre 2024
Ferme-Asile
Promenade des Pêcheurs 10
ferme-asile.ch

Wim Wenders,

mes amis Polaroid
Jusqu'au 15 juin 2024
Maison du diable - Fondation
Fellini pour le cinéma
Fondation-fellini.ch

Un trésor du cinéma

Collection de la Fondation
1^{er} juillet - 30 septembre 2024
Maison du diable - Fondation
Fellini pour le cinéma
Fondation-fellini.ch

Entre la terre et les cieux

Photographies de Michel
Darbellay
1^{er} octobre - 31 décembre 2024
Maison du diable - Fondation
Fellini pour le cinéma
Fondation-fellini.ch

Les Fêtes du Rhône

19 août - 31 octobre 2024
Médiathèque VS - Les Arsenaux
mediatheque.ch

Regarder le paysage

Exposition permanente
Musée d'art - La Majorie
musees-valais.ch

Se souvenir des

neiges éternelles
15 juin - 6 octobre 2024
Musée d'art - La Majorie
musees-valais.ch

Installation Lang/Baumann

21 sept. 2024 - 30 mars 2025
Ancienne Chancellerie
Rue des Châteaux 24
musees-valais.ch

Raphaël Stucky,

Prix Culturel Manor 2024
21 sept. 2024 - 30 mars 2025
Ancienne chancellerie
Rue des Châteaux 24
musees-valais.ch

Histoires de sons: À l'écoute

du Valais contemporain
8 juin 2024 - 12 janvier 2025
Le Pénitencier
Rue des Châteaux 24
musees-valais.ch

50 000 ans d'histoire

Exposition permanente
Musée d'histoire - Valère
musees-valais.ch

L'Homme et la Nature

Exposition permanente
Musée de la nature
Rue des Châteaux 12
musees-valais.ch

D'ici: Colomba Amstutz,

Valentin Merle, Helga Zumstein
et Jean Morisod
24 mai - 30 juin 2024
Galerie de la Grande Fontaine
galerie-grande-fontaine.ch

Lara Estoppey

20 sept. - 2 nov. 2024
Galerie de la Grande Fontaine
galerie-grande-fontaine.ch

Spectacles et musique

Le Spot (Sion pôle des théâtres)

Théâtre de Valère et Petitthéâtre
Rue du Vieux-Collège 22 et 9
spot-sion.ch

Théâtre Alizé

Route de Riddes 87
alize-theatre.ch

Teatro comico

Avenue du Ritz 18
teatrocomi.ch



> Le Spot estival © Anaël Antille



> Sion Festival © Céline Ribordy

Le Port Franc

Salle de musiques actuelles
Route de Riddes 87
leportfranc.ch

Schubertiades Sion

31 mai, 14 juin, 5 juillet,
2 et 17 août, 6 et 21 septembre,
11 octobre, 8 novembre 2024
Maison de Wolf
schubertiadesion.ch

Les Riches Heures de Valère

Musique ancienne et baroque
6 juin, 6 oct. et 10 nov. 2024 - 17h
lesrichesheuresdevalere.ch

Redida ciné

Films d'ici et d'ailleurs
18 juin, 27 août, 24 sept. 2024
Cinéma de Sion
redida.ch

Festivals de l'été

Pollen Festival

Musique, expos et arts vivants
28 - 30 juin et 4 - 6 juillet 2024
Vieille ville
pollenfestival.ch

Festival Art de rue

7 - 8 juin 2024
Vieille ville
festival-sion.ch

Sion sous les étoiles

Musiques actuelles
16 - 20 juillet 2024
Plaine de Tourbillon
sionssouslesetoiles.ch

Le Spot estival

18 juillet - 10 août 2024
Place des Théâtres - Sion
spot-sion.ch

Palp Festival - Schlösser

Musique, nature terroir
et arts vivants
24 - 27 juillet 2024
Vieille ville et châteaux
palpfestival.ch

Académie de musique

Tibor Varga, concerts classiques
8 juillet - 10 août 2024
Vieille ville
sion-festival.ch

Concours International

de Violon Tibor Varga
19 - 24 août 2024
Pôle Musique et
Théâtre de Valère
sion-festival.ch

Guinness Irish Festival

7 - 10 août 2024
Domaine des Îles
guinnessfestival.ch

Sion jazz

9 - 24 août 2024
Jardins de la Maison du Diable
sionjazz.ch

Festival international de l'orgue ancien

13 juillet - 24 août 2024
Basilique de Valère
orgueancien-valere.ch

Sion Festival, Musique classique

16 août - 1^{er} septembre 2024
Théâtre de Valère
sion-festival.ch

Musique en fête

17 août 2024
Vieille ville
sion-festival.ch

REDIDA

Découvertes interculturelles
26 - 31 août 2024
Place du Scex
redida.ch

Les Fêtes du Rhône

5 - 8 septembre 2024
Ferme-Asile et Domaine des Îles
fetesdurhone.ch

Manifestations sportives

Marathon des Terroirs du Valais BCVS

25 mai 2024
Départ place de la Planta
marathonvalais.ch

SlowUp Valais

2 juin 2024
Animation en ville et parcours
entre Sion et Sierre
slowupvalais.ch

Nova Eroica Switzerland

Vélo vintage et gravel
14 - 15 juin 2024
Animation place de la Planta
novaeroicaswitzerland.ch

Ride the Alps, cyclisme

21 - 23 juin 2024
Départ place du Scex
ridethealps.ch

Valais Triathlon Festival

17 - 18 août 2024
Domaine des Iles
valaistriathlon.ch

Grand Raid BCVS, VTT

23 - 24 août 2024
Départ place de la Planta
grand-raid-bcvs.ch

La 7^e Journée fédérale des lutteurs espoirs

23 - 25 août 2024
Centre sportif de l'Ancien Stand
sion-2024.ch

Axa Open de Sion 2024

Tournoi international ITF
de tennis masculin
25 août - 1^{er} septembre 2024
TC Valère
opendesion.com

Le Tour des Stations, cyclisme

31 août 2024
Passage à Sion et Bramois
tourdesstations.ch

Manches de la Swiss Cup

de BMX
31 août - 1^{er} septembre 2024
Centre sportif de la Garenne
bmx-sion.ch

Jumping National de Sion

4 - 8 septembre 2024
Centre équestre de Tourbillon
jumpingnationaldesion.ch

24^e Sion Open

Tournoi international de tennis
en fauteuil roulant
5 - 8 septembre 2024
Centre sportif des Iles
sionopen.com

Animations en ville

Marché de la vieille ville de Sion

Tous les vendredis de 8h - 14h
Vieille ville
mvvsion.ch

Visites et découvertes

Le Petit Peuple de Sion

Géocaching en famille
Toute l'année
siontourisme.ch

Wine Bus - Grand Cru Ville

de Sion, à la découverte des
encaveurs de Sion
Tous les samedis, 11h - 18h
sionwine.ch

Balade Découverte

14 panneaux pour découvrir
7000 ans d'histoire
Siontourisme.ch

Cet agenda propose
une sélection
d'événements,
sous réserve de
modification. Merci
de vous référer aux
sites des différents
organismes.



> La relève du Club de lutte de Bramois © Lindaphoto.ch

Sport

LA LUTTE JUNIOR AU FORMAT NATIONAL

La génération montante de ce sport emblématique de notre pays se retrouvera fin août dans la capitale valaisanne pour des joutes prometteuses.

Selon un tournus bien réglé, il appartenait à la Suisse romande de mettre sur pied la septième édition de la Journée fédérale des lutteurs espoirs (JFLE). Du 23 au 25 août prochain, c'est donc à Sion que 10 à 15 000 spectateurs sont attendus pour applaudir les exploits de la relève nationale. Le site de l'Ancien Stand sera le centre névralgique de la manifestation présidée par le conseiller national Philipp Matthias.

«L'Association fédérale de lutte suisse (AFLS) nous a fait l'honneur de sélectionner notre ville. Il est vrai que la lutte est bien ancrée dans notre région avec des clubs et une association qui sont très actifs. La Ville et le Canton nous ont apporté leur plein soutien. Sans eux, nous n'aurions pas eu les moyens matériels d'organiser une telle manifestation», commente Philippe Germanier qui préside l'Association valaisanne de lutte suisse (AVLS).

La jeune garde présente

Prévu initialement à un million de francs, le budget a été revu à la baisse. Il sera tout de même de 600 000 francs pour trois jours. Une somme complexe à réunir. «La proximité avec la Fête fédérale de lutte de 2025 explique les réticences de certains sponsors», ajoute Philippe Germanier. Les 150 meilleurs compétiteurs issus des cinq associations régionales de Suisse ont été sélectionnés. Tous sont âgés entre 15 et 17 ans. Et si l'on se reporte aux précédentes éditions, il y a fort à parier que parmi eux se trouvent de futurs rois de la lutte et champions de premier plan. Chaque lutteur repartira de Sion avec une magnifique cloche souvenir.

Bénévoles mobilisés

La promotion de l'événement se fera largement via les réseaux sociaux. La presse régionale sera au rendez-vous, de même que la publication spécialisée Schlussgang et sa chaîne télévisée thématique. Plus de 500 bénévoles seront mobilisés durant ces trois jours. «Nous avons écrits à l'ensemble des clubs valaisans afin qu'ils mettent à disposition des volontaires. Ceux-ci auront pour mission d'accompagner les dizaines de milliers de visiteurs attendus. Bien entendu, les personnes prêtes à nous venir en appui sont toujours les bienvenues», assure Philippe Germanier.

Les talents de demain

Le comité d'organisation se chargera de l'hébergement des officiels. Les séjours des jeunes lutteurs seront organisés par les associations auxquelles ils sont affiliés. Un programme d'animation a en outre été prévu sur les trois jours avec notamment une soirée fondue et des concerts. Mais avant tout, cette manifestation devrait donner un formidable coup de projecteur sur ce sport qui incarne si brillamment nos valeurs traditionnelles. «La Fête fédérale de lutte est l'événement numéro un dans notre pays. Nous en sommes l'antichambre. La sélection est très dure. Sur les 150 participants, il n'y aura que 21 places romandes. Le chef technique valaisan vise de son côté la qualification de plusieurs lutteurs valaisans. Ce sera l'occasion pour le public de découvrir nos futurs champions», se réjouit Philippe Germanier qui rappelle le côté exceptionnel de cette manifestation qui n'a lieu que tous les trois ans.

Plus de renseignements sur www.sion-2024.ch

Culture

SION REPENSE SA POLITIQUE CULTURELLE

Quinze ans après avoir adopté sa première politique culturelle, la Ville de Sion a présenté son rapport «Politique culturelle 2035». Ce document explicite sa stratégie et ses intentions pour les trois prochaines législatures. L'objectif est de mieux soutenir l'activité foisonnante de ses actrices et acteurs culturels.

Sion est une ville de culture. Ce n'est pas un slogan, mais un constat. Celui que dresse, chiffres à l'appui, la vaste enquête menée par la Ville auprès des institutions culturelles et des artistes. Une culture riche, forte, diversifiée, foisonnante même et qui couvre tous les champs: musique classique et musique actuelle, arts de la scène, arts visuels, chorales et musique populaire, cinéma, musées et patrimoine, et enfin formation artistique. «Ce rapport souligne la grande diversité du paysage culturel sédunois, ainsi que son rayonnement exceptionnel. Nous avons l'ambition de fédérer les parties prenantes – autorités politiques, actrices et acteurs culturels – autour d'une vision partagée de la culture», souligne Sébastien Gattlen, conseiller municipal en charge de l'éducation et de la culture.

Forte de cette analyse réalisée en 2022 et 2023, la Ville s'est dotée de nouvelles lignes directrices pour développer sa politique culturelle. Le Covid est passé par là et a mis en exergue la nécessité de réfléchir au rôle des pouvoirs publics. Cinq axes stratégiques ont été définis:

- Dynamiser l'action de la Ville et assumer véritablement son statut de capitale culturelle régionale.
- Affirmer la culture comme ciment du vivre-ensemble et rendre la culture accessible à toutes et tous.
- Concevoir les institutions culturelles comme des pôles de compétence et soutenir leur professionnalisation.
- Soutenir le milieu culturel de façon pérenne et durable et consolider l'offre existante tout en favorisant la création et l'innovation.
- Placer la patrimoine bâti et culturel au cœur de l'attractivité de la Ville et en monitorer les retombées économiques.



> La section culture, conduite par le conseiller municipal Sébastien Gattlen (2° depuis la gauche) et le délégué culturel David La Sala (à droite) © Lindaphoto.ch

«Notre objectif est de confirmer le positionnement de Sion comme ville de culture, consolider un milieu culturel fertile et inscrire la culture au cœur de la vie des habitantes et habitants» explique David La Sala, délégué culturel de Sion. Forte de 16 objectifs détaillés à travers plus de cinquante mesures qui seront mises en œuvre de manière progressive, la feuille de route guidera la politique culturelle des trois prochaines législatures. Premières mesures visibles: la création de deux postes supplémentaires au sein de la session culture. Et la mise en ligne d'un site dédié à la culture sédunoise. culturesion.ch.

La culture sédunoise, c'est

1261
événements par an

735 000
visiteurs par an, dont 54 %
viennent hors de Sion

44,5 Mio
de francs de budget
de fonctionnement

3,65 Mio
de francs de subventions
communales

527
employés et 119 auxiliaires

+ 1000
bénévoles

SION SURPRENANT

Installation dans les nouveaux bâtiments à Platta et bénédiction du nouveau drapeau: 1974 est une date importante pour les soldats du feu séduinois.

C'est aussi l'année de création de la section des cadets, rattachée au corps des sapeurs-pompiers. Tout juste après les sections de Genève (1973) et Lausanne (1974), Sion met sur pied la première section valaisanne, sous l'impulsion du major Pierre Ebner. Une vingtaine de jeunes, âgés de 8 à 14 ans, sont alors recrutés et formés en vue des manifestations prévues à Sion l'année suivante pour le 50^e anniversaire de la Fédération valaisanne des sapeurs-pompiers. Au programme du jubilé, la revue sur la Platta des sapeurs-pompiers « d'hier, d'aujourd'hui et de demain », où les premiers cadets s'attellent à des exercices grandeur nature.

L'histoire est lancée. Nombreux sont ceux qui participeront au fil des ans à l'aventure des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) et pour certains rejoindront ensuite les rangs du corps principal des SP. Camaraderie, passion et responsabilités sont les maîtres-mots de cette « école de la vie », comme le disait le commandant Philippe Morard.

50 ans plus tard, plus besoin de recruter. L'enthousiasme que suscite cette mission assure naturellement la relève, avec aujourd'hui une petite trentaine de filles et garçons investis chaque mercredi après-midi.

Tradition, continuité et fierté!

Coline Remy, responsable des archives municipales



© JSP Sion, 1985



Illustration: Gentrane Coppenolle 2024

SION 21

Ville de Sion
Hôtel de Ville
1950 Sion 2

★ | SION

A tout instant, retrouvez votre magazine sur sion.ch

